



Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la recherche

Commissariat général à l'Investissement

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le mardi 20 décembre 2011

Investissements d'avenir : 210,3 millions d'euros pour les 36 lauréats de la deuxième vague de l'appel à projet « équipement d'excellence »

Laurent WAUQUIEZ, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et René RICOL, commissaire général à l'investissement ont dévoilé les 36 projets lauréats de la deuxième vague de l'appel à projets « Equipement d'excellence ».

Cette action des investissements d'avenir a pour objectif de doter la France d'équipements scientifiques de taille intermédiaire (c'est-à-dire entre 1 et 20 millions d'euros) dans l'ensemble des domaines de recherche.

L'utilisation d'équipements scientifiques de qualité, régulièrement renouvelés, conformes aux standards internationaux, est devenue une condition impérative de compétitivité au niveau international. Toutes les activités de recherche se structurent désormais autour de ces équipements, des sciences de la modélisation pour lesquelles des moyens de calcul de plus en plus puissants sont requis, aux sciences humaines et sociales qui nécessitent bibliothèques et bases de données, en passant par la physique, la chimie, les sciences de la terre, les sciences de la vie et les sciences de l'ingénieur qui s'organisent autour de plates-formes expérimentales.

270 projets ont été reçus pour ce deuxième appel lancé en juin 2011: sur la base des évaluations et recommandations d'un jury international, présidé par Philippe Le Prestre, professeur de science politique et directeur de l'institut Hydro-Québec (Canada), **36 projets ont été sélectionnés soit un taux de sélection de 13%.**

A l'issue de cette deuxième vague, 210,3 M€ sont attribués aux lauréats d'ici à 2020, issus de dotations en capital produisant des intérêts et de dotations immédiatement mobilisables pour de l'investissement:

Ainsi, l'achat des équipements, mais également une partie des coûts liés à leur fonctionnement, comme la maintenance, et certains personnels indispensables à l'installation ou à la mise au point de l'équipement, sont assurés par le financement.

L'ensemble des domaines de recherche est représenté à travers les 36 projets retenus: 6% en sciences numériques et mathématiques, 14% en sciences humaines et sociales, 17 % en sciences de la terre, de l'écologie et de l'environnement, 39% dans le domaine de la matière et de l'énergie, 25% dans le secteur de la biologie-santé.

Ces équipements concernent aussi bien :

- **les mathématiques et les sciences du numérique**, pour lesquelles des moyens de calcul de plus en plus puissants sont requis : c'est le cas notamment du projet Kinovis, plateforme de capture et d'analyse avancée des formes en mouvement, qui développera des applications en santé découlant des connaissances acquises sur l'anatomie humaine dans un contexte dynamique.
- **les sciences humaines et sociales** qui nécessitent des bibliothèques et des bases de données numériques. A titre d'exemple le projet Biblissima, qui, dans le domaine des humanités, permet de créer un observatoire pour la circulation des textes anciens en Europe pour la période du VIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, capable d'accueillir des données dans tous les alphabets, et constituera ainsi un outil de premier plan pour l'analyse de la production de connaissances durant cette période.
- **les sciences de la matière et de l'énergie** avec le projet GAP, plateforme d'études de nouveaux matériaux et technologies pour les futurs systèmes de propulsion qui aura des applications directes dans le secteur des transports, pour améliorer les coûts et diminuer les consommations.
- **les sciences de l'environnement** avec le projet Planex qui permettra d'apporter de nombreuses données pour la prévision des processus industriels d'élaboration de matériaux (verres, céramiques, pile à combustible) notamment.
- **les sciences de la vie** et le projet I2MC plateforme expérimentale de haute technologie permettant d'étudier les maladies dont la transmission est assurée par les moustiques (dengue, chikungunya, paludisme...). Les recherches qui seront développées grâce à la construction de cet insectarium permettront des avancées majeures dans la lutte contre ces maladies.

De nature très variée, **ces projets**, plateformes ouvertes, projets en réseau ou coopératifs, **bénéficieront à tous les chercheurs du territoire, au-delà de la localisation de l'équipement ainsi qu'au tissu industriel** à travers les partenariats entre les laboratoires de recherche publics et les entreprises.

Composition du Jury

Le jury international présidé par Philippe Le Prestre, professeur en environnement, développement et société, et professeur d'écopolitique mondiale à l'Université Laval (Canada), a été subdivisé en cinq jurys sectoriels :

- Sous-jury « Sciences du Numérique et Mathématiques » : 13 membres présidé par James DAVENPORT, Université de Bath (Royaume Uni)
- Sous-jury « Sciences de la Matière et Energie » : 23 membres, présidé par Roberta NIPOTI, CNR-IMM Bologne (Italie)
- Sous-jury « Sciences du Système Terre, Ecologie, Environnement » : 14 membres, présidé par Michel FOURNIER, Centre INRS-Institut Armand Frappier (Canada)
- Sous-jury « Sciences de la Vie et de la Santé » : 20 membres, présidé par Robert KAPTEIN, Université d'Utrecht (Pays-Bas)
- Sous-jury « Sciences Sociales et Humanités » : 11 membres, présidé par Micheline BEAULIEU, Université de Sheffield (Royaume Uni)

1311 experts internationaux ont été sollicités par le jury.

Contacts presse :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche : 01 55 55 84 32
Commissariat Général à l'Investissement : 01 42 75 64 43